



## AGENDA

Séances publiques  
passe sanitaire requis

### Vendredi 17 décembre

– 9h30 - 11h : Dans le cadre du cycle Des académiciens en Sorbonne, conférence-débat de **Louis Vogel** : Les nouvelles voies de l'éloquence (*Grand Amphithéâtre, Sorbonne*)

### Vacances des académiciens

### Lundi 3 janvier

– 15h : **Guy Stroumsa**, professeur émérite de religion comparée à l'Université hébraïque de Jérusalem : Qu'est-ce qu'une religion de salut ?

### Lundi 10 janvier

– 15h : **Monseigneur Jean-Pierre Batut**, évêque de Blois : La conception chrétienne du salut.



## DÉPÔT D'OUVRAGE

**G.H. Soutou** dépose en séance sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Catherine Horel, *Histoire de la nation hongroise. Des premiers Magyars à Viktor Orbán* (Tallandier, 2021, 381 p.)



## Séance du lundi 13 décembre



**Jean Tulard** procède à la présentation de **Michel De Jaeghere**, correspondant élu dans la section Histoire et Géographie le 27 septembre 2021 à la place de Akira Hayami. Michel De Jaeghere est journaliste et historien, directeur de la rédaction du *Figaro Histoire* et des Hors-Séries du *Figaro* qu'il a créés en 2001 et dont il signe les éditoriaux. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont tout récemment, *Le cabinet des antiques : les origines de la démocratie contemporaine* (Paris, Les Belles Lettres, 2021).

## La santé de l'Institut de France

**Xavier Darcos**, Chancelier de l'Institut de France

**Xavier Darcos** place sa communication sous le signe d'Alexis de Tocqueville dont il transpose la phrase d'introduction de son discours de réception à l'Académie française : « Mesdames et messieurs, tout est nouveau en France, excepté l'Institut de France. Lui seul a des annales qui remontent à plus de deux siècles. Il n'a cessé d'attirer dans son sein tous ceux qui chez nous ont brillé par les lettres, les arts et les sciences dans tous leurs développements. » Par sa séance solennelle de rentrée sous la Coupole, l'Institut de France a célébré cette année son 226<sup>ème</sup> anniversaire : sa longévité même semble le protéger du danger d'une disparition. L'Institut a déjà résisté aux troubles les plus variés, depuis sa fondation par la Convention en 1795. L'ordonnance de 1816 n'a eu qu'à modifier l'appellation des classes en académies « afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise », autrement dit de réunir la gloire des académies d'Ancien Régime à celle acquise par les classes de l'Institut depuis 1795. En somme, la force de l'Institut est son grand âge : il est ancien sans être vieux.

Ce qui indique la bonne santé de l'Institut, c'est d'abord la fidélité à ses principes fondateurs, sa capacité à perpétuer un héritage en l'adaptant au monde actuel : faire évoluer les sections des académies afin de suivre l'évolution des disciplines et des arts, maintenir l'excellence des élections, utiliser au mieux le réseau des correspondants pour multiplier les liens entre les académies et le monde savant français, favoriser les liens entre disciplines dans des institutions communes afin d'échapper au cloisonnement du monde savant et à l'extrême spécialisation, poursuivre la politique d'ouverture entreprise ces dernières années pour que l'Institut soit mieux connu et reconnu.

L'Institut a la charge d'un patrimoine culturel exceptionnel. Le fait que l'Institut ait la responsabilité de Chantilly n'est pas un hasard : lorsque le duc d'Aumale décide de confier ses propriétés et collections à l'Institut c'est la conséquence de la nature profonde de l'Institut qui est l'organisme qui représente l'excellence mais aussi la continuité de la France et qui garantit l'indépendance de la vie de l'esprit face aux pouvoirs politiques.

La bonne santé de l'Institut est une nécessité pour le débat public en France, de plus en plus dominé par l'outrance et la radicalité, l'idéologie et l'ignorance. L'Institut est un contre-pouvoir qui cherche à soigner grâce à des moments comme les « Rencontres capitales », à ses conférences, à Canal Académies ou encore à son site Internet. Si l'exécutif conserve sa propre politique mémorielle, les leçons tirées des polémiques mémorielles et la création du service France Mémoire démontrent que la mémoire de la France a besoin de deux coupoles : celle du Panthéon, pour des rites de glorification consensuelles décidées par l'Élysée et celle de l'Institut, qui abrite un rapport à la mémoire différent, fondé sur la connaissance historique et la pluralité des points de vue.

La santé de l'Institut comme corps dépend essentiellement de la santé de son esprit, de sa fidélité aux principes qui l'animent, de sa volonté d'assumer ses responsabilités et de sa décision d'accomplir pleinement ses missions.

À l'issue de sa communication, **Xavier Darcos** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **Y. Gaudemet, P. Delvolvé, J.R. Pitte, J.D. Lévitte, M. Pébereau, G.H. Soutou, B. Cotte, D. Andler, J.C. Casanova, H. Korsia, G. Guillaume, R. Brague.**

## Conférence exceptionnelle : Santé et gouvernance internationale

**Mario Monti**, membre associé étranger de l'Académie

En présence de Madame l'Ambassadeur d'Italie Teresa Castaldo, de M. Alain Lamassoure, membre du mouvement européen France, et de M. Jean Veil, l'Académie a accueilli **Mario Monti** pour évoquer, depuis sa position de Président de la Commission pan-européenne de la santé et du développement durable de l'OMS, ce que pourrait être une gouvernance internationale en mesure d'intervenir de manière coordonnée pour mettre en œuvre le concept *One Health* (santé globale). Le mandat de cette Commission, constituée de 19 experts et responsables des domaines concernés – politique, économie, finances, environnement et santé – est de tirer des leçons des réactions que les systèmes de santé des différents pays ont opposées à la pandémie de Covid-19 et de formuler des recommandations quant aux investissements et aux réformes visant à améliorer la résilience des systèmes de santé et d'aide sociale. M. Monti est revenu sur les recommandations adressées aux systèmes nationaux que la commission a présentées en septembre, en lien avec sept objectifs, déclinés en termes d'acteurs, d'instruments et de calendrier. La cinquième, « créer un environnement favorable pour la santé en Europe », revêt une grande actualité en 2022. Partisan des « règles d'or », M. Monti forme le vœu que les membres de l'UE puissent converger vers une règle fondée sur l'investissement et que les institutions européennes décident des grandes priorités des investissements à faire en matière de santé, de transition numérique et de transition énergétique. Rendant hommage à **Jean-Claude Trichet** pour la manière dont il a construit l'union monétaire en déclarant que la monnaie européenne devait être associée à la monnaie nationale la plus forte, il a rappelé que, « *dans le domaine le plus sacré, on a compris que pour avoir de la souveraineté, il fallait exercer la souveraineté en commun* ». S'agissant de l'amélioration de la gouvernance internationale, il a évoqué le besoin d'imaginer des instruments plus proches de ceux que l'UE a vis-à-vis de ses membres, possédant une flexibilité suffisante et des mécanismes autorisant des décisions souveraines dans l'élaboration des politiques sanitaires. Lors de son sommet le 31 octobre (sous présidence italienne), le G20 n'a pu créer un groupe santé-finances – la Chine et le Brésil s'y opposant – mais une *task force* composée des ministres des deux composantes. Parce que qu'elle est une cassure dans un bien public global, la santé publique, la crise pandémique est en train d'avoir une répercussion importante sur les nouvelles formes de gouvernance mondiale.

### DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Samedi 11 décembre, dans « Commentaire » (*Radio Classique*), **Jean-Claude Casanova** et Jean-Marie Colombani ont reçu Michel Duclos pour analyser la situation européenne et l'ambition française pour l'Europe présentée par E. Macron [▶](#).

Mercredi 8 décembre **Thierry de Montbrial** a donné une interview au *Figaro live* : **Quelle politique étrangère pour la France ?** Parmi les thèmes abordés : le bilan d'Angela Merkel, le nouveau chancelier allemand, la crise Ukraine / Russie / États-Unis, l'Otan et l'Europe, l'autonomie européenne face à la rivalité sino-américaine (21' [▶](#)). Dans l'article « **La politique étrangère de la France : un cap pour les trente prochaines années** » dans *Politique étrangère* (hiver 2021), Thierry de Montbrial déclare : « Une politique étrangère exprime une société unie qui organise ses rapports avec ses environnements en y défendant ses intérêts. Ces environnements ont, pour la France, considérablement changé depuis la fin de la guerre froide et le début de ce siècle. On peut désormais identifier les lignes de force définissant un nouveau cap – où la construction européenne occupera une place centrale – pour organiser l'ensemble de nos choix de politique étrangère pour les prochaines décennies. » [▶](#).

Mardi 7 décembre, **Jacques de Larosière** a donné au Cercle Interallié une conférence sur son dernier livre, « **40 ans d'égarements économiques, quelques idées pour en sortir** » [▶](#). Le même jour, l'OMFIF publiait un article qu'il a écrit avec David Marsh, Président de l'OMFIF : « **La Banque centrale européenne devraient resserrer sa politique à l'instar de la FED** » (anglais [▶](#), français [▶](#)). Mercredi 8 décembre, il est intervenu au Colloque organisé au ministère des Finances en l'honneur de Valéry Giscard d'Estaing sur « **Les idées et les actes du Président de la République sur le système monétaire international** » [▶](#).

Mardi 7 décembre, **Ghislaine Alajouanine**, correspondante de la section Morale et Sociologie, a fait paraître dans *SilverEco.fr* une tribune libre intitulée : « **Le Sociétal, clef d'une révolution durable de la finance** » [▶](#)

### À SAVOIR

Samedi 11 décembre, lors de l'événement *Flaubert sous la Coupole* organisé par France-Mémoire pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert, **Pierre Brunel** a prononcé une conférence, « **Flaubert et Baudelaire, deux enfants de 1821** », dans laquelle il a évoqué les destins croisés des deux écrivains nés la même année [▶](#).

Mardi 30 novembre, **Jean-Claude Trichet** a dialogué avec Natacha Valla, Doyenne de l'École du Management et de l'Innovation de SciencesPo Paris sur « **La dette Covid et les jeunes générations : impacts et solutions** ». Il y a insisté sur la nécessité de réduire progressivement mais visiblement l'encours de la dette publique en proportion du PIB pour préserver la qualité de la signature de la France [▶](#). Mercredi 8 décembre, M. Trichet a prononcé un discours à l'occasion du 10e anniversaire du Conseil Européen du risque systémique, dont il a été le premier Président. Il y a évoqué les circonstances exceptionnelles de la crise des subprimes de 2007, de la banqueroute de Lehman Brothers en 2008 et de la crise des risques souverains en 2010-2011. La création du Conseil du risque systémique a coïncidé avec les premières mesures non conventionnelles d'achats des valeurs des Trésors grec, irlandais, portugais, espagnol et italien [▶](#).